

DÉCLARATION COMMUNE DES PRÉSIDENTS DU SNES ET DE L'USP

SNES et USP* unissent leurs forces pour sortir de la crise et relancer la croissance de la sécurité privée

Le secteur de la sécurité privée traverse une crise économique et structurelle d'une ampleur sans précédent. A l'origine de cette crise, quatre facteurs principaux : le rétrécissement du marché, les hausses répétées des coûts salariaux (+40% en 7 ans), un personnel trop souvent en manque de formation rendant le recrutement difficile, une représentation syndicale patronale désunie et qui, dès lors, a du mal à faire entendre sa voix auprès des pouvoirs publics et des donneurs d'ordres.

C'est pourquoi, conscientes de la nécessité d'une réaction urgente et constructive, **les deux organisations patronales du secteur ont décidé d'unir leurs forces et de mener une action commune.**

Une action que les Présidents du SNES et de l'USP souhaitent, avec le plein soutien de leur Conseil d'Administration respectif, mettre en œuvre sans délai.

Une action qui voit d'ores et déjà l'expression concrète de son ambition à travers **un programme précis qui associe groupes de travail transversaux et manifestations conjointes.**

Des groupes de travail transversaux sur des sujets sensibles

Le SNES et l'USP ont décidé de travailler ensemble sur plusieurs sujets d'actualité tels que :

- le CQP et de la « carte professionnelle »,
- la concertation sociale patronale,
- la création d'un organisme indépendant d'observation de la profession,
- l'instauration d'une garantie financière professionnelle obligatoire,
- l'élaboration d'un code de déontologie professionnel commun,
- l'activation du partenariat avec la DILTI.

Dans le prolongement de ce rapprochement et convaincues que la relance de la croissance concerne tous les acteurs du marché de la sécurité privée, **le SNES et l'USP souhaitent impliquer les donneurs d'ordres et les pouvoirs publics** en proposant aux différents organes représentatifs de participer, dès maintenant, aux travaux menés par les groupes de travail. Seule cette organisation paritaire permettra de mettre en place un nouveau contrat de performance durable et responsable.



Des manifestations communes associant donneurs d'ordres et pouvoirs publics

D'autre part, **afin de sceller ce pacte multipartite et d'ouvrir le dialogue, le SNES et l'USP organisent une Convention Nationale de la Sécurité Privée le 8 avril** prochain à Paris. Cette manifestation a pour ambition de rassembler les prestataires de la sécurité privée et leurs clients afin de créer, ensemble, les fondements d'une nouvelle relation gagnant/gagnant.

Premier temps fort d'un ensemble d'initiatives communes, cette convention concrétise la volonté de rapprochement désormais soutenu et attendu par tous les acteurs de la sécurité privée.

Fait à Paris le 7 mars 2008

Pour le SNES

Jean-Luc LATTUCA
Président

Pour l'USP

Claude TARLET
Président

* SNES, syndicat national des entreprises de la sécurité privée
USP, union des entreprises de sécurité privée